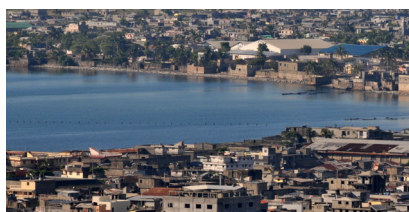

DÉVELOPPEMENT DE LA **RÉGION NORD**
EN TANT QUE DESTINATION
TOURISTIQUE



Suivi sur l'évolution de la destination Nord

Le but de ce bulletin est de vous tenir informés des avancées et des démarches pour faire évoluer le développement touristique du Nord et pour former l'OGD, d'ici à ce qu'un blog soit créé.

1 - Qu'en est-il de l'OGD suite aux deux journées d'atelier?

Selon le manuel d'opération du projet, notre prochaine étape vise à concrétiser la formation de l'OGD.

L'OGD en bref

L'Organisation de gestion de la destination est la première étape dans la mise en marché de la destination. Ce concept appliqué internationalement n'est pas nouveau et il est reconnu pour son efficacité. Son succès repose sur l'accent mis sur la chaîne de valeurs, où tous les maillons de la chaîne se complètent l'un et l'autre. Leur union est indispensable pour offrir une destination concurrentielle de classe mondiale.

Ce qui fait aussi l'efficacité de l'OGD est sa capacité à coordonner les actions des organisations publiques et privées impliquées afin de faciliter le positionnement et le développement d'une destination.

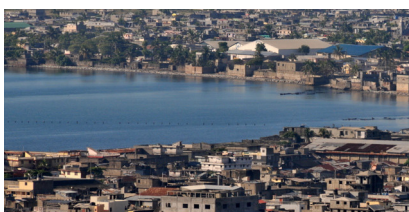
L'OGD est une force vive qui assure la durabilité de la destination par sa mission de surveillance et de contrôle. L'OGD ne cesse d'observer et de rechercher des opportunités d'affaire pour sa destination dans le but d'étendre son marché. Elle assure également l'équilibre entre le public et le privé.

La réalité des autres pays n'est pas celle d'Haïti. Comment introduire l'OGD en Haïti?

Les pays où une OGD a déjà fait ses preuves sont différents les uns des autres. Cela dit, le concept d'OGD sera adapté à la réalité haïtienne, ainsi qu'au contexte local et régional du Nord. On cherche à identifier l'ensemble des acteurs en faisant le «mapping» dans la destination. Ensuite il s'agira de faire prendre conscience aux acteurs tant publics que privés des avantages de se structurer. Un consultant recruté aidera l'OGD et le président de l'OGD à se structurer et à établir son premier plan d'affaires.

D'où proviennent les membres de l'OGD?

Les membres fondateurs sont le Ministère du Tourisme, l'Institut de Sauvegarde du Patrimoine National (ISPAN), et un représentant de chaque secteur de la chaîne de valeurs avec lesquels l'OGD travaillera, les organisations et associations pertinentes au développement du secteur touristique ainsi que les représentants des élus des villes concernées par le projet.



Quelles sont les prochaines étapes dans la formation de l'OGD?

Les démarches pour la signature des accords avec les instances étatiques, le Ministère du Tourisme et l'Institut de Sauvegarde du Patrimoine National (ISPAN), ainsi que les démarches pour lancer l'appel d'offres afin de recruter le consultant qui devra travailler à la formation et l'accompagnement de l'OGD. Ces démarches sont en cours. Bientôt, il y aura l'ouverture du concours pour recruter le directeur de l'OGD.

Une fois que l'accord de collaboration entre le Ministère du Tourisme et l'ISPAN sera signé et que le consultant aura été recruté, une réunion aura lieu pour faire connaître les termes de références afin de recruter le directeur de l'OGD dans les plus brefs délais.

Présentations de quelques Power Point de l'atelier de travail des 20 et 21 juillet 2011 en pièces jointes

- Information sur les objectifs du projet, présentée par Jean Phariste Pharicien, Coordonnateur du projet, Centre d'étude et de coopération internationale
- Chaîne de valeurs en tourisme, présentée par Yves Les enfants, spécialiste en tourisme, Fond multilatéral d'investissement, Groupe de la banque interaméricaine de développement
- Définition de destination touristique, par Yves Les enfants, spécialiste en tourisme, Fond multilatéral d'investissement, Groupe de la banque interaméricaine de développement
- Investissement et financement du tourisme, présenté par Felipe Gomez Acebo, Spécialiste en marchés financiers, Banque Inter Américaine de développement
- Interactive Web and Grassroots Communication for Tourism in the North of Haïti, présenté par Julie Niemczura, de Carvalho, ConsTrat, assistante directrice, Programme de développement International

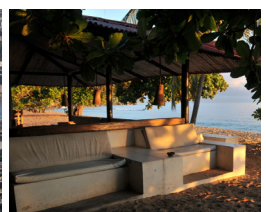
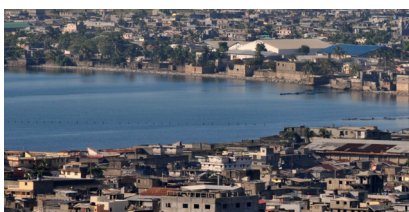
2 - Que s'est-il déroulé dans le Nord depuis le 21 juillet 2011, en ce qui concerne le tourisme?

Atelier de travail, le 25 juillet, à l'Hôtel Roi Henri Christophe, à l'occasion de la visite du Président Michel Martelly

Dans le cadre du programme de la Semaine touristique inaugurée par le Président Michel Martelly, les associations touristiques telles que l' Association Touristique d'Haïti (ATH) et l' Association Touristique Nord d'Haïti (ATHNORD) du Nord ainsi que des opérateurs touristiques internationaux se sont réunis en atelier.

Voici une synthèse des discours livrés par les différentes personnalités ayant pris la parole ce jour-là :

- a) **Jean Bernard Simonet, Président de l'ATH Nord**, a énoncé les problématiques de la destination et a plaidé en faveur du développement touristique dans le Nord. Il a souligné que le Nord est fin prêt à entamer son développement touristique et que les acteurs sont plus que jamais disposés à y participer ensemble. Les points soulevés et présentés au Président de la République dans le but de faire avancer le développement touristique de la région sont les suivants :



- Faciliter la montée des croisiéristes à la Citadelle
- Faciliter et encourager les investissements du secteur privé dans le secteur
- Faciliter l'entrée des touristes en provenance de la République Dominicaine
- Assainir la ville de Ouanaminthe afin de faire bonne impression et d'offrir un circuit propre et sécuritaire aux touristes en provenance de la République Dominicaine
- Aménager la ville coloniale, notamment par des travaux d'infrastructure sur les tronçons de routes comme Cap-Haïtien/Ouanaminthe, Cap-Haïtien/Port-au-Prince, ainsi qu'à l'aéroport
- Établir des normes de standard minimum et de certification, ainsi qu'un label de qualité pour les entreprises touristiques de la région
- Ajouter immédiatement deux cents chambres d'hôtel
- Construire l'aéroport pour accueillir les premiers touristes qui arriveront
- Créer un Comité du tourisme régional dans le Nord

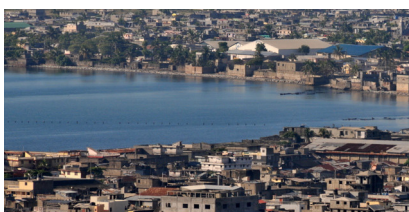
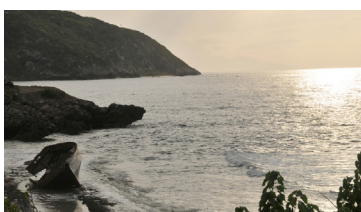
b) **Fritz Jean** a quant à lui recommandé d'éliminer les obstacles afin que la mutation économique qui s'annonce dans le Nord voit le jour, c'est-à-dire :

- Il faut se pencher d'urgence sur le dossier de l'aéroport parce que des aménagements sont obligatoires pour favoriser le développement du tourisme.
- Comme le parc industriel de Caracol créera 8 000 emplois à moyen terme, et comme le campus de Ouanaminthe comportera 12 000 étudiants, ceci entraînera nécessairement l'ouverture d'hôtels, de restaurants, et de night clubs, ainsi que la création d'emplois directs et indirects. Il faut donc établir dès maintenant le zonage pour contrecarrer la construction d'un vaste bidonville entre le Cap et Ouanaminthe, ce qui serait néfaste pour l'industrie touristique. Il faut aussi tout construire en pensant au risque sismique pour la région car les catastrophes risquent d'être plus importantes que celles de Port-au-Prince, si on n'en tient pas compte.
- Puisque la région Nord est un désert financier, l'État doit prendre des risques en investissant des fonds avec de nouveaux entrepreneurs.

Selon lui, les consultations entre le Ministère du Tourisme et les agents internationaux pour relancer le tourisme vont bon train. La formation d'une OGD dans le cadre du *Projet d'appui au développement du Nord en tant que destination touristique* initié par la BID et le CECI apporte de l'espoir.

c) **Dr Harold Durand, Secrétaire général et responsable de la Commission mixte des Chambres de commerce du Nord et du Nord-Est**, a présenté le contexte et le rôle de cette commission. Il a de plus présenté le potentiel et les besoins touristiques et culturels de la région Nord, sur 175 km de côte à exploiter ensemble.

d) **Eddy Lubin, cadre au Ministère du Tourisme**, a présenté la mosaïque culturelle et la riche histoire et le patrimoine du Nord comme étant incroyables. Par exemple, l'un des plus importants villages, Taino, est le plus classique de toute la Caraïbe, et l'esthétique de la ville du Cap. Le maintien de ce patrimoine permet d'en faire une attraction touristique capable de changer le niveau de vie des générations actuelle et à venir.



e) **Denise Reyes, Opératrice des tours dominicains**, a exposé la problématique du démarrage opérationnel du tourisme dans le Nord. Après avoir survolé le potentiel d'Haïti en termes d'offre de produits touristiques, elle a suggéré l'objectif de 1 000 touristes par semaine, dans le cadre d'un programme combiné Haïti/République Dominicaine.

Elle exhorte les acteurs à se concerter dans un effort national pour tous les secteurs. Il faut professionnaliser le tourisme et appliquer des normes nationales de qualité qui permettront de faire en sorte que l'expérience des touristes soit positive.

Jean Michel, qui a déjà de l'expérience touristique en Haïti, a fait savoir qu'un forfait combiné Haïti/République Dominicaine est déjà sur pied en France. Ce forfait, élaboré à partir d'un riche potentiel méprisé, s'adresse à un petit groupe de médecins. Il est présenté par des photos qui permettent déjà de vivre une expérience authentique. Le promoteur de ce forfait n'attend que le feu vert et les conditions requises pour le proposer aux touristes.

f) **Pierre Chauvet, président de l'ATH d'Haïti**, a résumé le Plan directeur du tourisme (PDT). Il insiste sur le fait qu'il doit absolument être mis en place prochainement. Il a invité les acteurs à faire preuve de vision élargie dans la stratégie pour assurer un vrai développement touristique du Nord. Et, pour terminer, il a utilisé l'image de Cap Cana en République Dominicaine pour faire ressortir qu'il pourrait en être de même pour le Cap Haïtien. Il a conclu en rappelant que pour transformer, il faut penser grand.

3 - Appels d'offres pour le recrutement des consultants chargés de la mise à jour des inventaires

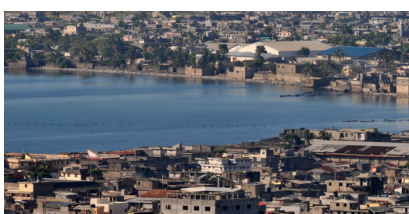
Deux appels d'offres ont déjà été lancés pour les activités suivantes :

- 1.1 : définition de la destination, cartographie («mapping») des rôles et des responsabilités des acteurs
- 1.2 : cartographie et mise à jour, à partir des études déjà existantes, des inventaires géoréférenciés des principales attractions et ressources de la destination, dans un délai très court de 45 jours

Voir ci-dessous la description des appels d'offre.

Consultation 1 : activité 1.1

Titre du Poste	Inventaire géolocalisé des acteurs touristiques
Domaine	Consultant/Expert
Spécialité	Gestion de Projets
Nombre Candidats	1
Date limite de réception de dossier	10 septembre 2011
Afficher Compagnie	Centre d'étude et de coopération internationale
Pays	Haiti
Zone	Département du Nord d'Haïti
Durée	10 jours



Introduction

Le FOMIN et le CECI financent conjointement le projet « Appui au développement de la région Nord en tant que destination touristique ». L'objectif du projet est la promotion du développement durable d'Haïti en positionnant le Département du Nord en tant que destination principale pour le tourisme dans le pays. En particulier, le but du projet est de faciliter la mise en place d'une gestion conjointe (ou partenariat) par les secteurs public et privé de la destination touristique Nord («private-public management of the tourism destination») avec la participation des opérateurs locaux (communautés et individus, micro, petites et moyennes entreprises (MPME) rurales et urbaines), en faisant la promotion d'une offre touristique compétitive reposant sur des attractions historiques, culturelles et naturelles qui sont uniques dans la région des Caraïbes.

C'est dans ce contexte que le FOMIN et le CECI organisent une consultation portant sur l'identification de principaux intervenants du secteur touristique dans la zone d'intervention du projet ainsi que de leurs rôles et responsabilités.

Objectif de la consultation

Dresser le bilan géographique des zones d'intérêt retenues dans le Département du Nord et celles retenues dans le Nord-Est ainsi que de concevoir le répertoire des principaux acteurs et des ressources humaines, de leurs rôles et responsabilités sur la superficie délimitée, pour en établir la cartographie.

Buts spécifiques de la consultation

- Identifier et rencontrer les principaux acteurs, opérateurs et professionnels du tourisme de la région touristique Nord dans la zone définie et délimitée;
- Établir un inventaire géolocalisé des acteurs, opérateurs et professionnels du tourisme identifiés ainsi que de leurs rôles et responsabilités;
- Établir les écarts (gaps) à combler, dans les rôles et responsabilités parmi les acteurs nécessaires actuels présents à la dynamisation de la destination touristique Nord.

Fonction

Consultant court terme

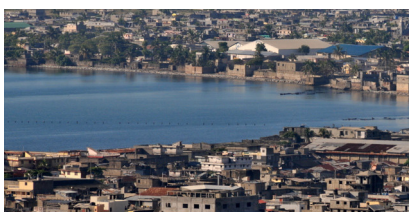
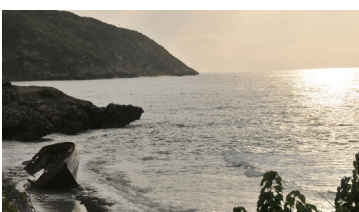
Qualifications Requises

Profil du consultant

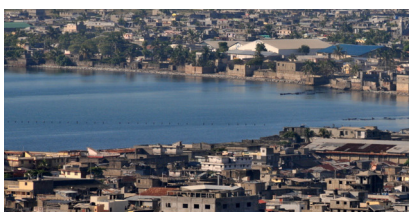
- Diplôme en cartographie ou géographie
- Expérience dans la collecte d'informations et d'inventaires géo-référencés
- Parfaite maîtrise du français
- Bonne capacité de rédaction et de synthèse

Conditions particulières

- Expérience dans l'analyse, la mesure et l'évaluation des entreprises et institutions du secteur touristique
- Expérience dans la gestion des entreprises touristiques et hôtelières
- Expérience pratique liées à l'animation et/ou à la planification, l'offre de service et le développement récréotouristique.
- Bonne connaissance du secteur touristique haïtien et du potentiel touristique de la région Nord
- Maîtrise du créole et de l'anglais



Livrables	
<ul style="list-style-type: none"> • Un rapport initial dressant l'inventaire des acteurs professionnels du tourisme et des activités à vocation touristique, incluant la description «qui fait quoi» pour les départements du Nord et Nord-Est dans les zones et les environs délimités et définis. Différents acteurs sont identifiés : tours opérateurs, hôteliers, restaurateurs, entreprises de location de voitures, artisans de produits touristiques, animateurs, guides, porteurs de projets touristiques en devenir, professionnels du tourisme ayant reçu une formation académique, associations, organisations et toutes les autres ressources humaines identifiées. • Des études ont été déjà réalisées par ministère du tourisme, Technoserve, FONDTAH, ATH Nord etc. : à partir de ces études et de l'interaction avec des organismes, le consultant/consultante devra préparer un rapport qui compilera les informations de façon claire et organisée et un identifiant des gaps. • Un deuxième rapport de l'état des lieux retenus et leurs environs avec la mise à jour de l'inventaire préalable en identifiant les acteurs, associations, organisations, porteurs de projets touristiques et particuliers qui ont une formation en tourisme et les métiers qui n'ont pas été identifiés, s'il en existe, tout en précisant de façon détaillée l'interrelation existante entre les acteurs, contacts, activités réalisées etc. • Le rapport du sous-inventaire des acteurs connus formellement et ceux non connus formellement, la relation existante entre les acteurs formels et non-formels sur les lieux retenus et leurs environs, leurs contacts et également une description détaillée de leurs activités et projets. • La cartographie détaillée présentant la localisation des différents acteurs en reflétant les acteurs tant connus que non connus formellement, les associations, les regroupements, les ONG et leurs projets, les professionnels du tourisme, en relation avec les activités et métiers auxquels ils s'adonnent de même que la représentation géolocalisée «qui fait quoi» et les relations d'échange existantes entre les différents types d'acteurs. 	
Conditions de travail	
Durée, coût approximatif et supervision	
<ul style="list-style-type: none"> • La durée du contrat pour ce mandat ne doit pas dépasser 30 jours • Le consultant proposer un budget pour l'exécution du mandat • Le consultant relèvera directement du Coordonnateur du projet installé dans le Nord 	
Dossier de candidature doit avoir ...	
En plus des pièces justifiant le niveau académique et les expériences, le/la candidat (e) soumettra une proposition technique et financière en 5 pages maximum le tout en format Word, PDF ou JPEG. Il/Elle joindra au dossier 2 rapports d'études similaires réalisées en Haiti ou à l'étranger	
Envoyer le dossier à	CECI # 2 Impasse Desdunes, rue Marcadieu, Bourdon
Remarques Contact	
Autres remarques	
Emails pour recevoir les candidatures online	johannep@ceci.ca , jeanpharistep@ceci.ca



Consultation 2 : activité 1.2

Titre du Poste	Inventaire géolocalisé des attractions touristiques
Domaine	Consultant/Expert
Spécialité	Gestion de Projets
Nombre Candidats	1
Date limite de réception de dossier	10 septembre 2011
Afficher Compagnie	Centre d'Etude et de Coopération Internationale
Pays	Haiti
Zone	Département du Nord d'Haiti
Durée	10 jours

Introduction

Le FOMIN et le CECI financent conjointement le projet « Appui au développement de la région Nord en tant que destination touristique ». L'objectif du projet est la promotion du développement durable d'Haïti en positionnant le Département du Nord en tant que destination principale pour le tourisme dans le pays. En particulier, le but du projet est de faciliter la mise en place d'une gestion conjointe (ou partenariat) par les secteurs public et privé de la destination touristique Nord (« private-public management of the tourism destination ») avec la participation des opérateurs locaux (communautés et individus, micro, petites et moyennes entreprises (MPME) rurales et urbaines), en faisant la promotion d'une offre touristique compétitive reposant sur des attractions historiques, culturelles et naturelles qui sont uniques dans la région des Caraïbes.

C'est dans ce contexte que le FOMIN et le CECI organisent une consultation portant sur l'inventaire géolocalisé des principales attractions touristiques et culturelles de la zone d'intervention du projet.

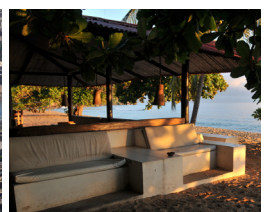
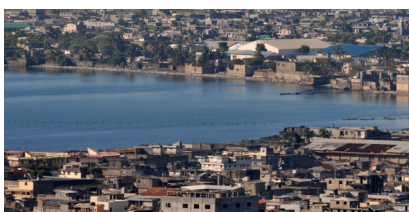
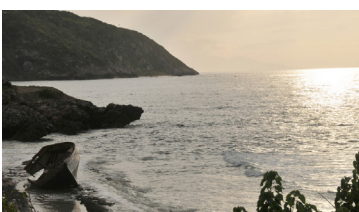
Objectif de la consultation

L'objectif de la consultation est d'identifier et de faire le bilan géo-référencé des ressources naturelles, patrimoniales, culturelles et historiques des zones d'intérêt retenues dans les départements du Nord et du Nord-est d'Haïti, en vue d'en arriver à une compréhension systémique des composantes socio-économiques, institutionnelles, environnementales et du potentiel du marché caractérisant la destination touristique Nord, suite à l'inventaire déjà réalisé. Ces informations permettront d'identifier l'emblème dominant parmi les attractions dans la zone définie et délimitée dans la destination Nord, en tenant compte de son potentiel touristique.

Les informations géo-référencées seront inscrites dans une base de données ad hoc au service des acteurs impliqués et du projet lui-même.

Plus spécifiquement, la consultation permettra de:

- Établir un inventaire actualisé des lieux à caractère patrimonial, historique et culturel, ainsi que des attractions et des cadres paysagers naturels;
- Inscire cet inventaire expliquant le potentiel touristique dans une base de données ad hoc au service des acteurs impliqués et du projet lui-même, des partenaires, investisseurs et concessionnaires potentiels;



- Générer des données cartographiques détaillées pour appuyer le travail de terrain et servir s'appuyer aux opérateurs actuels et à la conception de l'offre concurrentielle qui sera mise en marché dans un plan de développement touristique de la région Nord. Parfaite maîtrise du français

Buts spécifiques de la consultation

- Travaux de compilation de l'information cartographique et géographique sur la région dans la mise en œuvre du projet (zone touristique Nord);
- Montage d'un système d'information géographique (SIG) pour la gestion des informations géo-référencées sur la zone de travail. Ce travail sera effectué en utilisant le matériel et les normes de l'industrie du logiciel;
- Traitement des informations géographiques devant être intégrées dans le SIG. Montage de la base de données initiale géo-référencée;
- La couverture d'un plan d'ensemble et l'utilisation des terres, zones protégées, centres industriels ou autres centres d'activités économiques susceptibles d'influer sur l'industrie du tourisme.

Fonction

Consultant court terme

Qualifications Requises

Profil du consultant

- Diplôme en cartographie ou géographie
- Expérience en SGI et tourisme
- Parfaite maîtrise du français
- Bonne capacité de rédaction et de synthèse

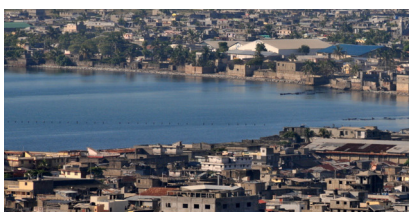
Conditions particulières

- Expérience dans la gestion d'outils cartographie numérique et photo-interprétation (ERDAS-IMAGINE).
- Expérience solide dans la conception et la gestion des systèmes d'information géographique (SIG - ESRI / ArcGIS) et dans le traitement des systèmes de géo-positionnement (GPS).
- Expérience dans la collecte d'informations et d'inventaires géoréférencés.
- Expérience en inventaire et évaluation des ressources et attractions touristiques.
- Expériences pratiques dans l'utilisation de la géographie appliquée à la planification et le développement du tourisme.
- Maîtrise du créole et de l'anglais.

Livrables

Tout en se servant des systèmes d'informations géographiques le/la consultant(e) devra livrer

- Une mise à jour de l'inventaire des lieux à caractère patrimonial, historique et culturel, ainsi que des attractions et des cadres paysagers naturels déjà présentés dans le Plan directeur du tourisme et toutes les autres études déjà réalisées. Cet inventaire comprendra des descriptions détaillées, contacts et toutes informations pertinentes permettant de mieux analyser le potentiel touristique
- Une présentation des cartes détaillées de la zone de travail du projet (définition géographique du Nord), comprenant les stocks géo-référencés des routes, infrastructures, services existants, centres de population, flux touristiques existants, attractions touristiques, activités récréotouristiques, inter-accessibilité entre les lieux à vocations touristiques

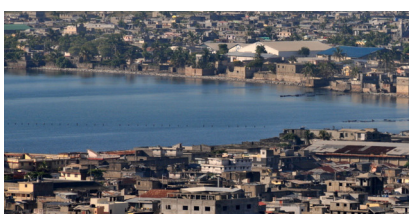


Conditions de travail	
Durée, coût approximatif et supervision <ul style="list-style-type: none"> • La durée du contrat pour ce mandat ne doit pas dépasser 45 jours • Le consultant proposer un budget pour l'exécution du mandat • Le consultant relèvera directement du Coordonnateur du projet installé dans le Nord 	
Dossier de candidature doit avoir ...	
En plus des pièces justifiant le niveau académique et les expériences, le/la candidat (e) soumettra une proposition technique et financière en 5 pages maximum le tout en format Word, PDF ou JPEG. Il/Elle joindra au dossier 2 rapports d'études similaires réalisées en Haiti ou à l'étranger	
Envoyer le dossier à	CECI # 2 Impasse Desdunes, rue Marcadieu, Bourdon
Remarques Contact	
Autres remarques	
Emails pour recevoir les candidatures online	johannep@ceci.ca , jeanpharistep@ceci.ca

4 - Prochaines étapes du projet au cours des prochains six mois

Les prochaines étapes du projet au cours des prochains six mois consisteront à réaliser les activités suivantes lesquelles permettront à l'OGD de se structurer et de mettre en place des conditions de base pour le développement touristique:

- Lancement des appels d'offres pour le recrutement des consultants pour les activités 1.3: Design et validation d'une organisation de gestion de la destination (OGD) et 1.4: Développement d'un plan d'affaires de l'OGD. Ces activités permettront de définir le cadre de conception de l'OGD ainsi que son plan d'affaires dans le contexte dans lequel l'organisation sera appelée à opérer, de la mettre sur pied de l'OGD et de la rendre opérationnelle le plus tôt possible.
- La réalisation de l'activité 1.6 du projet : Développer un modèle de gestion d'un parc national via la participation d'un professionnel expérimenté en gestion de parcs nationaux (naturels et historiques). Ce modèle de gestion prendra pour assise le Parc national de Milôt.
- Le quatrième produit sera la préparation d'une étude de faisabilité pour des projets d'investissements à soumettre aux bailleurs de fonds et aux partenaires stratégiques
- Finalement, une étude de marché sera réalisé afin d'identifier les segments de marché ciblés pour le développement de produits touristiques et la mise en marché de la destination Nord.



5 - Tenders

A- Consultation 3 : activités 1.3 et 1.4

Consultation No 3 Termes de référence entourant la mise sur pied de l'organisation de gestion de la destination (OGD) et le développement de son plan d'affaires

Projet ATN/ME-12283-HA : Développement de la Région Nord en tant que destination touristique

Catégorie 1. Création d'un partenariat public-privé pour développer et promouvoir la destination touristique.

Activités 1.3 et 1.4 : Conception et validation d'une Organisation de gestion de la destination touristique (OGD) et développement de son plan d'affaires.

Contexte

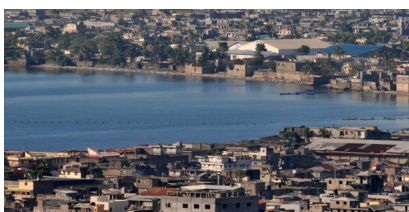
Le FOMIN et le CECI financent conjointement le *Projet d'appui au développement du Nord en tant que destination touristique*. L'objectif du projet est la promotion du développement durable d'Haïti, en positionnant le Nord comme destination principale pour le tourisme dans le pays. En particulier, le but du projet est de faciliter la mise en place d'une gestion conjointe (ou partenariat) par les secteurs public et privé de la destination touristique Nord (« private-public management of the tourism destination »), avec la participation des opérateurs locaux (communautés et individus, micro, petites et moyennes entreprises (MPME) rurales et urbaines), en faisant la promotion d'une offre touristique compétitive reposant sur des attractions historiques, culturelles et naturelles qui sont uniques dans la région Nord d'Haïti.

C'est dans ce contexte que le FOMIN et le CECI organisent une consultation portant sur la mise sur pied d'une Organisation de la gestion de la destination et de son plan d'affaires.

Objectifs de la consultation

La consultation permettra de :

1. Définir et diffuser le modèle de gestion et la structure organisationnelle et de gouvernance d'une Organisation de gestion de la destination (OGD) touristique Nord d'Haïti impliquant des représentants des secteurs public et privé du secteur du tourisme de la région. Plus spécifiquement, il s'agit de :
 - mettre au point le modèle de gestion public-privé de la destination touristique Nord;
 - valider et diffuser le modèle de gestion;
 - déterminer les rôles et responsabilités ainsi que les relations entre les différents acteurs membres de l'OGD.



2. Élaborer le plan d'affaires (incluant un plan stratégique sur 5 ans et des prévisions financières) de l'OGD.
3. Documenter et systématiser le mandat permettant la répliation dans d'autres zones.

Activités principales de la consultation

Premier objectif : Définir et diffuser le modèle de gestion et la structure organisationnelle et de gouvernance de l'Organisation de gestion de la destination touristique Nord d'Haïti

- Rencontre(s) avec les principaux acteurs du milieu
- Conception d'une stratégie de relations entre les principaux acteurs des secteurs privés et public
- Élaboration de proposition(s) de modèle de gestion, règlements et modalités de fonctionnement
- Identification des risques liés à la notoriété de l'OGD et des stratégies d'atténuation et d'accroissement de la notoriété de l'OGD
- Analyse des compétences pour constituer et mener à termes les objectifs de l'organisation
- Présentation et validation du modèle avec les acteurs

Deuxième objectif : Élaborer le plan d'affaires et le plan stratégique sur 5 ans de l'OGD

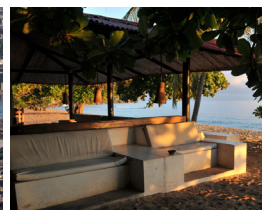
- Rencontre(s) des principaux membres de l'OGD et des acteurs périphériques
- Accompagnement, animation d'un processus de planification stratégique et, élaboration du plan d'affaires (incluant prévisions budgétaires détaillées)¹
- Validation du plan d'affaires et plan stratégique et d'opération auprès des membres de l'OGD

Troisième objectif : Documenter et systématiser le mandat permettant la répliation dans d'autres zones

- Systématisation (analyse et recommandations) des étapes de réalisation permettant la répliation du processus de création d'une OGD dans d'autres zones
- Documentation et archivage
- Analyse et recommandations pour la continuité et la durabilité de l'OGD

¹ Le plan d'affaires devrait comprendre, entre autres éléments, les aspects suivants :

- Mission et valeurs de l'organisation
- Objectifs généraux de l'organisation
- Vision, objectifs et indicateurs de performance (5 ans)
- Structure juridique et organisationnelle (interne et de gouvernance) – incluant les statuts et règlements internes
- Stratégie de partenariat
- Description des services l'organisation et la zone d'intervention
- Stratégies de communication
- Prévisions budgétaires et analyse de coût et financement
- Stratégies et mécanismes de financement



Atouts

- Connaissances et compétences dans le traitement et la gestion des différents domaines de la chaîne de valeurs du secteur du tourisme
- Connaissance du tourisme en Haïti et de ses acteurs
- Connaissances et compétences dans l'implantation et l'utilisation de nouvelles technologies, dont le e-tourisme
- Capacité éprouvée à travailler au sein d'équipes multidisciplinaires

Durée et supervision

- La durée du contrat de consultant pour le développement du modèle de gestion de la destination ainsi que l'élaboration et la validation du plan d'affaires ne doit pas dépasser 65 jours.
- Les consultants seront directement sous la responsabilité du coordonnateur du projet.

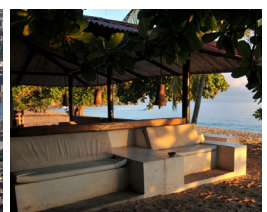
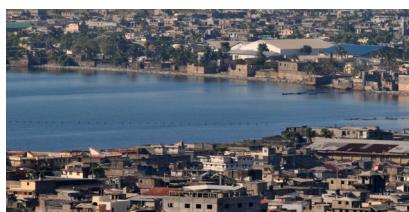
Livrables

Après les premiers 20 jours de travail:

1. Soumettre les articles juridiques qui régiront l'OGD dans son fonctionnement et son plan d'opération;
2. Fournir un modèle de gestion d'Organisation de gestion de la destination en relation avec la complexité des acteurs et la réalité du milieu;
3. Présenter une analyse des enjeux de développement de l'OGD et des recommandations pour le développement des compétences des représentants de l'OGD;
4. Présenter la structure de gouvernance (ex. : conseil d'administration (CA), comité exécutif (CE), membership, etc.) de l'OGD et le mode de constitution de sa structure de gouvernance;
5. Présenter les stratégies pour accroître la notoriété et conserver la légitimité de l'OGD;
6. Réunir les acteurs pour proposer et valider le modèle choisi, et présenter le rapport et documents afférents aux réunions avec les acteurs:
 - a. la mission de l'OGD;
 - b. la structure de gouvernance de l'OGD;
 - c. les rôles et responsabilités de ses administrateurs;
 - d. les statuts et règlements internes (fonctionnement de l'organisation – processus décisionnel, élection, représentation, etc.);
7. Mettre sur pied le premier comité provisoire exécutif de l'OGD.

Après avoir compléter les 65 jours de services de consultation :

1. Présenter le plan d'affaires de l'OGD (incluant les prévisions financières/budgétaires sur 5 ans) et un plan stratégique sur 5 ans (incluant les objectifs et indicateurs de performance);
2. Présenter le plan détaillé d'opérations sur 2 ans (incluant le budget détaillé);
3. Présenter les stratégies et mécanismes de financement;
4. Présenter les stratégies de communication;
5. Présenter les stratégies d'ensemble pour répondre aux intérêts des associations et entreprises membres de la destination;
6. Présenter la documentation liée à la validation du plan d'affaires auprès du comité exécutif et de l'ensemble des acteurs connus et appelés à faire partie de l'OGD;
7. Présenter un rapport de systématisation et la documentation afférente.
8. Présenter l'analyse et recommandations pour la continuité et la durabilité de l'OGD
9. Présenter l'analyse et recommandations pour la reproductibilité de l'expérience de mise sur pied d'une OGD dans d'autres zones



N.B : En plus des pièces justifiant le niveau académique et les expériences, le/la candidat(e) soumettra une proposition technique et financière en 5 pages maximum le tout en format Word, PDF ou JPEG. Il/Elle joindra au dossier 2 rapports d'études similaires réalisées en Haïti ou à l'étranger.

Date limite de réception de dossier : 23 septembre 2011

Consultation 5 : activité 1.7

Consultation No 5 Termes de référence pour la préparation d'une étude de faisabilité

Projet ATN/ME-12283-HA : Développement de la Région Nord en tant que destination touristique

Catégorie 1. Création d'un partenariat public-privé pour développer et promouvoir la destination touristique

Activité 1.7. Préparation d'une étude de faisabilité pour des projets d'investissement à soumettre aux bailleurs de fonds et partenaires stratégiques

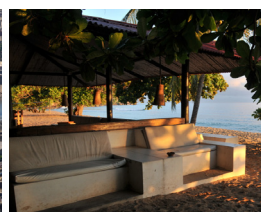
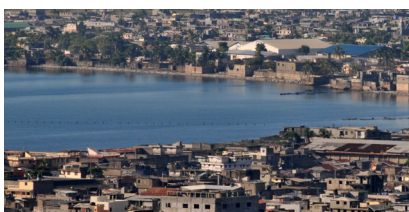
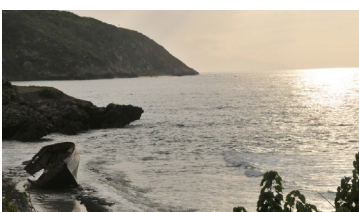
Contexte

Le FOMIN et le CECI financent conjointement le «Projet d'appui au développement du Nord en tant que destination touristique». L'objectif du projet est la promotion du développement durable d'Haïti en positionnant le Nord comme destination principale pour le tourisme dans le pays. La mise en place d'une Organisation de Gestion de la Destination (OGD) n'est pas suffisante pour réaliser le développement souhaité. Des investissements sont nécessaires pour améliorer la capacité d'attraction et l'accès à la destination. Des travaux d'infrastructures tels que routes, ponts, restauration et sécurisation des sites, et amélioration des services de transports sont nécessaires et complémentaires à la promotion de l'offre touristique compétitive de la destination Nord qui repose sur des attractions historiques, culturelles et naturelles uniques dans la région des Caraïbes.

C'est dans ce contexte que le FOMIN et le CECI organisent une consultation portant sur l'étude de faisabilité pour des projets d'investissements à soumettre aux bailleurs de fonds et partenaires stratégiques. Cette étude permettra de valider et de prioriser une série d'investissements permettant l'amélioration et l'accroissement d'infrastructures de base nécessaires au développement de la destination Nord.

Objectif de la consultation

Préparer une analyse et fiches techniques sur les projets d'investissement à réaliser dans la zone du projet et les soumettre à l'équipe du projet pour les acheminer à des bailleurs potentiels et des partenaires stratégiques.



Activités principales de la consultation

- Révision bibliographique de la documentation et estimations déjà existantes sur les besoins d'investissements dans la zone de la Destination (ex. Master Plan de Tourisme du Ministère de Tourisme de 1996, révision 2006 etc.)
- Rapport d'identification et analyse sur les besoins d'investissements dans la zone de la destination. Cette identification sera faite en tenant compte des apports des autres consultants recrutés dans le cadre du projet et de consultations auprès d'acteurs et opérateurs clés de la zone tels que ministère du tourisme, ATH, ATHNord, Tourinord, etc.
- Élaborer des fiches techniques et des projets d'investissements qui répondent aux besoins dans les domaines suivants (non exhaustifs):
 - Planification urbaine
 - Restauration et mise à niveau pour les services aux touristes sur les sites : archéologiques, de musées, monuments, attrait, etc.
 - Construction et réparation de quais, ponts et routes pour faciliter l'accès des visiteurs aux attractions touristiques
 - Gestion des déchets
 - Sécurité du système routier et public
 - Sécurité sur les sites touristiques et infrastructure basique nécessaire à la réception de touristes (ex. accueil, toilettes, ambulatoire etc.)
 - Etc.

Profil du consultant

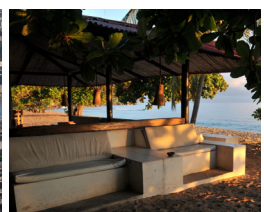
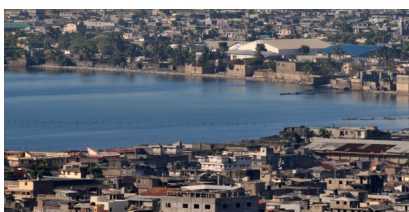
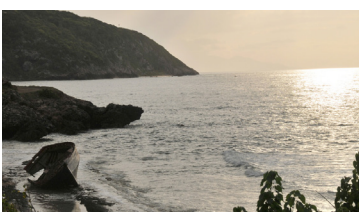
- Diplôme en gestion de projets d'aménagement, de développement touristique, ou autre domaine pertinent
- Minimum de dix années d'expérience pratique dans l'analyse des besoins d'investissement et la conception de projets d'investissements, de préférence dans le domaine touristique
- Capacité éprouvée à travailler au sein d'équipes multidisciplinaires
- Maîtrise du français
- Bonne capacité de rédaction et de synthèse

Atouts

- Bonne connaissance du tourisme en Haïti
- Connaissances et compétences dans le traitement et la gestion des différents domaines de la chaîne de valeurs du secteur du tourisme.
- Maîtrise de l'anglais et du créole

Durée et supervision

- La durée du contrat de consultant pour le développement de projets d'investissement est d'environ 5 mois
- Les consultants seront directement sous la responsabilité du coordonnateur du projet.



Livrables

- Présenter l'analyse et une liste détaillée des besoins d'investissements dans la Destination
- Soumettre, avec cette liste des besoins, des dossiers de projets séparés comportant chacun:
 - o une justification
 - o la description des actions à mener
 - o l'évaluation économique, sociale et environnementale (impacts et retombées)
 - o un budget d'investissement et une estimation des coûts d'exploitation (analyse de coûts et financement).

Les projets proposés doivent être géoréférencés pour être inscrits dans la base de données.

N.B : En plus des pièces justifiant le niveau académique et les expériences, le/la candidat(e) soumettra une proposition technique et financière en 5 pages maximum le tout en format Word, PDF ou JPEG. Il/Elle joindra au dossier 2 rapports d'études similaires réalisées en Haïti ou à l'étranger.

Date limite de réception de dossier : 23 septembre 2011

6 - Prochaines publications

Au début d'octobre, d'autres informations vous seront transmises sur l'évolution du *Projet d'appui au développement du Nord en tant que destination touristique*.

